

**Discours de SE Angelina Eichhorst
Ambassadeur et Chef de la Délégation de l'UE au Liban
Conférence de presse sur la décision de pommes de terre
Ministère de l'Agriculture - 09.09.2013**

Seule la version orale fait foi

Votre Excellence, le ministre de l'Agriculture, Hussein Al Hajj Hassan
Les représentants de la communauté agricole au Liban,
Les représentants des Etats membres de l'UE,
Excellences,
Mesdames et Messieurs

C'est avec une grande joie que nous sommes ici aujourd'hui pour souligner l'importante décision prise par l'UE et ses États membres, ce qui rendra possible pour le Liban d'exporter des pommes de terre du Akkar et de la Bekaa vers l'UE.

Comme vous le savez peut-être, depuis 2000, il y a eu une interdiction générale sur l'exportation de pommes de terre à l'UE afin de protéger la culture de pomme de terre européenne de maladies des plantes telles que la pourriture brune et la pourriture annulaire. Après un long processus d'échanges d'informations et de visites sur le terrain, les experts de santé de l'UE et ses États membres ont examiné les conditions sanitaires de la pomme de terre et de manutention au Liban et ont recommandé d'accorder une exemption aux pommes de terre du Akkar et des régions de la Bekaa.

C'est une décision importante pour plusieurs raisons:

- i) C'est une reconnaissance des efforts déployés par les autorités libanaises - notamment le Ministère de l'Agriculture - ainsi que la communauté agricole libanaise pour améliorer la qualité sanitaire des produits et de

la chaîne d'approvisionnement, et le soutien de l'Italie à travers un projet 400.000 € mis en œuvre par l'Istituto Agronomico Mediterraneo di Bari entre 2010 et 2012.

ii) Elle fournit une occasion importante pour le développement économique, social et rural à quelques-unes des régions du Liban qui sont le plus dans le besoin de possibilités d'emploi et d'injection économique - des régions au plus haut niveau de pauvreté et qui accueillent la plupart des réfugiés de la Syrie;

iii) Elle permettra au Liban de bénéficier du quota de 50.000 tonnes de pommes sans tarifs négocié selon l'Accord d'Association UE-Liban

Maintenant que la décision formelle a été prise à l'UE, il revient au Liban de profiter pleinement de l'ouverture du marché. Pour ce faire, le Liban doit satisfaire aux exigences énoncées dans la décision :

a) La décision à ce jour ne couvre que les pommes de terre de consommation (pas de pommes de terre de semence) du Akkar et de la Békaa;

b) Les pommes de terre peuvent être introduites dans l'Union par des points d'entrée désignés qui disposent des moyens nécessaires pour assurer un contrôle efficace de tout risque phytosanitaire;

c) Les expéditions / livraisons doivent être accompagnées d'un certificat phytosanitaire délivré par l'autorité compétente au Liban.

Il est important que le grand succès obtenu avec cette décision soit maintenue. Il est de la responsabilité des agriculteurs et des commerçants de respecter les normes phytosanitaires élevées qu'ils ont obtenus - et il est de la responsabilité du Ministère de l'Agriculture de contrôler et certifier l'entretien de ces normes à travers la mise en place d'un système de surveillance qui fonctionne bien.

La balle est maintenant dans le camp du Ministère de l'Agriculture pour ainsi dire - deux pré-conditions sont requises pour que les exportateurs soient en mesure d'envoyer leurs premières expéditions de pommes de terre du Akkar ou la Bekaa à l'UE.

1. Une liste des établissements agréés (producteurs et exportateurs) doit être mise en place par le Ministère;
2. Un certificat phytosanitaire sur la base d'un modèle de l'UE devra être développé et utilisé pour chaque expédition.

Naturellement, la Délégation de l'UE reste prête à aider le gouvernement et l'administration libanaise dans la mise en œuvre de la décision, de sorte que les opportunités commerciales soient pleinement exploitées au profit des agriculteurs libanais en particulier, et le peuple libanais dans son ensemble.

Nous nous attendons aux nouvelles de premières pommes de terre libanaises à faire leur chemin des beaux champs du Liban aux tables et planches de l'Europe.

Je vous remercie de votre attention.